



MAIRIE
DE
BALIROS
64510

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024-04-10-4

Nombre de conseillers :

En exercice: 09

Présents : 07

Votants: 09

Date de convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 03/04/2024

L'An Deux mille vingt-quatre, le dix avril , à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BALIROS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie DAUGAS, le Maire.

PRÉSENTS : Mr ESCALET André, , DULILE Mathieu, TREVE Thibault, TREVE Edmond, CAMPAYS David et Mmes MAILHARRIN Gilberte, Mme DAUGAS Sylvie .

ABSENTS EXCUSES : VICENTE DE ANDRADE José , Mme MAILHARRIN Géraldine

ONT DÉLÉGUÉ LEURS DROITS DE VOTE conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mr VICENTE DE ANDRADE José a donné pouvoir à Mr ESCALET André et Mme MAILHARRIN Géraldine a donné pouvoir à Mme MAILHARRIN Gilberte.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. TREVE Thibault

ADHESION A LA PRESTATION GESTION DES DOSSIERS ALLOCATIONS
CHOMAGE

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les Centres de Gestion peuvent proposer à leurs collectivités affiliées et adhérentes des prestations facultatives.

À ce titre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une prestation de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi (ARE).

Il propose l'adhésion à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion à compter du 01 mai 2024.

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **décide de ne pas adhérer** à compter du 01 mai 2024 à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion,

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Madame le Maire Sylvie DAUGAS.